



RECRUTEMENT – ENSEIGNANT TROMBONE (f/h)

Le Centre artistique Rudolf Noureev recherche une/un enseignant(e) de trombone.

Le Centre artistique Rudolf Noureev regroupe près de 850 élèves en musique, danse, théâtre et arts plastiques et dispose d'un auditorium de 130 places ainsi que d'un studio d'enregistrement.

Il dispense également son enseignement dans plusieurs structures du territoire et dans les établissements scolaires.

Le Centre artistique Rudolf Noureev est rattaché à la Direction de l'action culturelle qui rayonne grâce à la salle Gérard Philipe (520 places assises), la salle d'expositions Jacques Brel ainsi que le tiers-lieu La Piscine d'en Face.

Sous l'autorité de la Directrice du Conservatoire, assurer un enseignement artistique dans la spécialité musique, discipline trombone.

Missions / Conditions d'exercice

- Dispenser un enseignement de qualité lors de cours individuels et collectifs de différents niveaux et conformément aux exigences des textes cadres tels que le SNOP et le règlement pédagogique,
- Contribuer au développement homogène de la classe placée sous sa responsabilité,
- Susciter la curiosité et la créativité artistique des élèves,
- En lien avec la Direction, porter des projets transversaux dans un établissement interdisciplinaire
- Participer, en concertation avec la Direction à la définition du règlement pédagogique dans ses versants relatifs au Département,
- Participer activement aux réunions organisées par la Direction et/ou les coordinateurs de départements,
- Participer activement aux manifestations artistiques proposées par le Centre Noureev.

Profil recherché :

Vous êtes titulaire du Diplôme d'Etat Trombone et avez une expérience dans l'enseignement de cette discipline. Une expérience en tant qu'artiste dans le domaine est indispensable.

Vous êtes pédagogue, avez le sens du contact et savez travailler en équipe et en transversalité. Autonome et dynamique, vous êtes disponible et vous souhaitez vous impliquer dans la vie culturelle locale.

Permis B souhaité.

Grade : AEAP 2^{ème} classe

Temps non complet : 3h00 hebdomadaires

Rémunération statutaire, 13^{ème} mois, CNAS – Couverture par Harmonie et Garantie maintien de salaire par MNT VYV